

## Réhabilitation complète des halles centrales Le point sur le chantier

Dès 2014, la Ville de Limoges s'est engagée à rénover et moderniser ses halles centrales. Monument historique construit en 1885, elles constituent la principale locomotive commerciale alimentaire du centre-ville. Le bâtiment regroupe 10 activités différentes (primeurs, bouchers, volaillers, etc.) et 2 restaurants. Jamais de travaux d'une telle ampleur n'ont été réalisés sur ce bâtiment classé monument historique depuis 1976.

Lundi 13 février, Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, s'est rendu sur site pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux.

### LA STRUCTURE TEMPORAIRE

Depuis le 26 avril dernier, une structure temporaire de 800 m<sup>2</sup> accueille 27 commerçants des halles (avec les restaurants) pour toute la durée des travaux afin de leur permettre de poursuivre leur activité et de maintenir cette offre commerciale en centre-ville.



*Ouverture au public : du mardi au dimanche, de 7h à 14h sauf activité de restauration jusqu'à 15h et certains soirs.*

Structure temporaire place de la Motte  
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde

### > Le projet des halles : ouverture, patrimoine et modernité

La rénovation des halles centrales de la Ville de Limoges - tout comme le projet de la place de la République - s'inscrit dans la dynamique du projet de ville, **projet promouvant les actions conduites pour le développement de Limoges dont la requalification et la valorisation de son cœur de ville.** Avec ses nombreux commerces, le centre-ville de Limoges bénéficie de multiples atouts pour en faire un lieu attractif et unique. Cela implique de **renforcer son dynamisme commercial, de valoriser son patrimoine, de relier, de conforter et de fédérer les principaux espaces publics.**

**L'ambition est de réaliser des halles modernes, ouvertes sur l'extérieur, tout en conservant et en valorisant ses éléments patrimoniaux et historiques.** De cette nécessité de les rendre plus attractives jusqu'au développement d'une offre commerciale de proximité, le renouveau des halles centrales se fait en lien avec l'architecte des Bâtiments de France (l'édifice étant inscrit au titre des monuments historiques depuis 1976).

L'aménagement intérieur sur lequel la Ville de Limoges a travaillé avec les commerçants, proposera un nouveau schéma d'implantation des étals mieux adapté aux nouvelles attentes des consommateurs.

De nouvelles baies vitrées viendront égayer la façade et de nouvelles entrées seront créées. À l'intérieur, il y aura plus de lumière, les bancs seront implantés par îlots thématiques. Au cœur du bâtiment, un espace de convivialité aux multiples usages (dégustations, animations...)

invitera les visiteurs à profiter du lieu autrement. Concernant les étals, une structure fixe sera installée ; chaque commerçant pourra ensuite aménager son espace comme il le souhaite, en veillant néanmoins à respecter le cahier des charges établi pour garantir la cohérence du lieu.

Aujourd'hui et jusqu'à la fin des travaux, les commerçants des halles sont installés sous une structure temporaire place de la Motte.

### > Les travaux déjà effectués

**De mai à octobre 2018** : après le déménagement des commerçants sous la structure temporaire, la phase déplombage, curage, désamiantage du bâtiment a été engagée.

**À partir d'octobre 2018** : après la phase de déplombage où le bâtiment a été confiné, la société Massy pour le compte de la société Eiffage a débuté le gros œuvre avec la démolition de la dalle béton intérieure, le passage des réseaux et le coulage de la nouvelle dalle.



*Coulage de la nouvelle dalle béton - novembre 2018  
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde*

Pour permettre aux véhicules de chantier de pénétrer dans l'enceinte du bâtiment, des étais ont été posés en sous-sol, là où les commerçants des halles entreposeront leur stock une fois le bâtiment réhabilité.



*Prototype d'étal - novembre 2018  
© Ville de Limoges - Laurent Lagarde*

Les travaux de rénovation des halles centrales sont un véritable challenge car toutes les opérations doivent être conduites en même temps et chacune d'elle interagit sur la suivante. C'est ainsi que **la Ville de Limoges a présenté en novembre 2018, un prototype d'étal aux commerçants des halles**. Cette réalisation était aussi destinée à vérifier concrètement si les aménagements sont satisfaisants et s'il est nécessaire de revoir certains aspects techniques, avant la construction sur site, sous les halles.

**Depuis, plusieurs autres corps de métier travaillent ensemble** afin de respecter le planning des travaux très contraint : peintres, couvreurs, serruriers, vitriers, etc.

### LES OBJECTIFS

> **Requalification et dynamisation du centre-ville** : les halles centrales accueilleront 32 commerçants et 2 restaurateurs (6 étals disponibles à ce jour).

> **Valorisation du cœur de ville** avec la rénovation d'un bâtiment historique inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

> **Promotion et attractivité de Limoges** avec la rénovation d'un lieu attractif et unique

### LE PROJET

> **Préserver le patrimoine** et valoriser le bâtiment et son caractère historique

> **Ouverture sur l'extérieur** : entrées plus marquées (emmarchements, ouvertures restaurants), éclairage naturel renforcé (remplacement des vitres)

> **Adapter l'aménagement intérieur aux nouveaux usages** : circulation sinusoïdale, étals pré-aménagés

### LE BUDGET

**Plus de 6 millions d'euros** dont 800 000 euros pour la structure temporaire

### LE PLANNING

> **Début des travaux** : mai 2018

> **Fin des travaux** : fin été 2019

### > Le planning prévisionnel des travaux

**Décembre 2018** : passage réseaux, dalle béton sur 1<sup>ère</sup> partie (sous-sol)

**Janvier-février 2019** : choix des couleurs déterminé, dépose des baies vitrées, peinture de la charpente métallique intérieure, coulage dalle béton sur la 2<sup>nd</sup>e partie (terre-plein) le 8 février.

**Fin mars 2019** : début de la pose des nouvelles baies vitrées

**Avril 2019** : début de la pose de la structure des étals (socles béton et structure métallique), fin des travaux intérieurs de peinture en hauteur (métal et bois)

**Mai 2019** : début des travaux extérieurs (peinture, frise), carrelage sol et étals

**Juin 2019** : livraison d'une partie des étals

**Juillet 2019** : livraison des restaurants

**Août 2019** : finitions et équipements des halles



Chantier intérieur - janvier 2019 / © Ville de Limoges - Laurent Lagarde